



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Réf. MA10000925/D

N° rév. 1.11

Date de révision 08.05.2023

## Sto-Panneau de socle

Date d'impression 28.05.2023

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Nom commercial Sto-Panneau de socle

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Accessoires pour systèmes d'isolation des façades

Utilisations déconseillées Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Sto AG Schweiz  
Südstrasse 14  
CH - 8172 Niederglatt  
Téléphone: 044 851 53 53  
Télécopie: 044 851 53 00  
www.stoag.ch

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS Schweiz

Sto SE & Co. KGaA  
Département TIQ Qualitätssicherung  
e.volz@sto.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence Schweiz

Heures d'ouverture  
7.30 - 12.00 /13.00 - 16.30  
Tél. 0041 - 44 - 851 - 54 44  
Hors d'heures d'ouverture  
Tél. 0044 - 1235 - 239 - 670  
Tox Info Suisse  
Tél. 0041-44-251-51-51  
Numéro abrégé: 145 (www.toxi.ch)

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas de pictogramme de danger, pas de mention d'avertissement, pas de mention(s) de danger, pas de conseil(s) de prudence requis

#### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Panneau de socle

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.2 Mélanges

##### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
polystyrène	9003-53-6		> 97
pentane	109-66-0 203-692-4 601-006-00-1 01-2119459286-30-XXXX	Flam. Liq. 2; H225 Asp. Tox. 1; H304 STOT SE 3; H336 Aquatic Chronic 2; H411 EUH066	< 1
isopentane	78-78-4 201-142-8 601-085-00-2 01-2119475602-38-XXXX	Flam. Liq. 1; H224 Asp. Tox. 1; H304 STOT SE 3; H336 Aquatic Chronic 2; H411 EUH066	< 1

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

Contact avec la peau Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Panneau de socle

Symptômes Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Traiter de façon symptomatique.  
Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche  
Eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
styrène  
Bromure d'hydrogène  
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.  
Vêtement de protection complet

### Conseils supplémentaires

Faire attention que l'eau à éteindre l'incendie ne coule pas dans les égouts, la terre ou les eaux. L'eau et la terre contaminées doivent être évacuées selon la législation en vigueur.

## RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Observer les réglementations de la protection du travail.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Panneau de socle

### RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Lors du ponçage de panneaux isolants EPS, des poussières inflammables sont générées. Nous ne disposons d'aucunes données sur ces poussières concernant l'énergie minimale d'allumage, la température d'ignition et d'allumage. L'accumulation de poussières peut, en concentration suffisante, générer une atmosphère dangereuse présentant un risque d'explosion.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Eviter de soulever de la poussière-à l'intérieur utiliser un aspirateur au lieu de balayer. Couper avec un couteau, ne pas utiliser une scie, si possible.

Couper sur une base solide, éviter d'utiliser une scie.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pas de découpe au fil chaud dans des locaux non ventilés.

Mesures d'hygiène

Après avoir fini le travail, laver la poussière de chantier.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans un endroit sec.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.

Le polystyrène expansé est combustible; selon DIN 4101T.1 difficilement inflammable, classe des matériaux de construction B1. Lors de travaux avec des flammes nues un extincteur est indispensable.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage  
Précautions pour le stockage en commun

La température de stockage doit être inférieure à 80°C.

Tenir compte de l'incompatibilité par rapport aux solvants organiques.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pour de plus amples informations, consulter également la fiche technique du produit.

### RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle. Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Panneau de socle

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Il est conseillé aux utilisateurs de prendre en compte les valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) ou d'autres valeurs équivalentes.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

a) Protection des yeux/du visage	Lors du traitement mécanique (poncer, scier, percer, fraiser) il est indispensable de porter des lunettes de protection. Porter des lunettes de protection lors de travaux au dessous de la tête. (EN 166)
b) Protection de la peau Protection des mains	Après chaque nettoyage utiliser des crèmes d'entretien, pour une peau très sèche une pommade grasse.
Protection du corps	Tenue de protection étanche à la poussière Protection préventive de la peau
c) Protection respiratoire	Assurer ventilation suffisante. En cas de développement de poussière p.ex. lors de la coupe et le ponçage nous recommandons le masque antipoussière P1. Protection respiratoire conforme à EN 143.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

## RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Panneaux, profilés
Couleur	divers
Odeur	inodore
Seuil olfactif	Pas de données disponibles
pH	Non applicable
Point de fusion/point de congélation	Non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non applicable
Point d'éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Panneau de socle

Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	Pas de données disponibles
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	Pas de données disponibles
Pression de vapeur	Pas de données disponibles
Densité de vapeur	Pas de données disponibles
Densité	env. 0,01 - 0,04 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	insoluble
Coefficient de partage: n- octanol/eau	non déterminé
Température d'auto-inflammation	env. 370 °C
Température de décomposition	Décomposition thermique aux températures supérieurs à 220°C.
Viscosité Viscosité, dynamique	non applicable
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	Non applicable

### 9.2 Autres informations

Temps d'écoulement	non applicable
--------------------	----------------

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses                      Ces informations ne sont pas disponibles.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter                      La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.5 Matières incompatibles

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Panneau de socle

Matières à éviter

Solvant

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

##### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Composants:

##### pentane:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

##### isopentane:

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

##### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

##### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

##### Produit:

Génotoxicité in vitro

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité

##### Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction

##### Produit:



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Panneau de socle

### RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 12.1 Toxicité

**Produit:**

Toxicité pour les poissons

Pas de données disponibles

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Produit:**

Biodégradabilité

Non biodégradable.

**Composants:**

**isopentane:**

Biodégradabilité

dégradable rapidement  
Biodégradation: 71,4 %  
Durée d'exposition: 28 jr

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Produit:**

Bioaccumulation

Pas de données disponibles

#### 12.4 Mobilité dans le sol

**Produit:**

Mobilité

Pas de données disponibles

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:**

Evaluation

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### 12.7 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire

Le PSE est chimiquement neutre et non soluble dans l'eau (ne pollue pas l'eau). Le PSE est imputrescible.

### RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

L'utilisateur est responsable du bon codage et de la désignation exacte des déchets produits.  
Pour l'utilisation recommandée, le code OMoD peut être choisi conformément aux listes pour le mouvement des déchets (LMoD).  
Les matériaux propres et non mélangés peuvent être intégrés au circuit de recyclage des matériaux.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Panneau de socle

Emballages contaminés

Recyclage des emballages vides.

Code OMoD pour les produits non utilisés

17 06 04 Matériaux d'isolation autres que ceux visés aux rubriques 17 06 01 et 17 06 03.

### RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques

Non applicable

### RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV (composés organiques volatils)

La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV)

1,8 %

pas de taxes des COV

Ordonnance PIC, OPICChim (814.82)

Non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Sto-Panneau de socle

Autres réglementations Observer les réglementations de la protection du travail.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Les modifications par rapport à la version précédente sont repérées dans la marge de gauche.

**Les informations données par cette fiche de données de sécurité correspondent à l'état actuel de nos connaissances et respectent la législation nationale et européenne. Les conditions de travail de l'utilisateur se soustraient cependant à notre connaissance et à notre contrôle. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences des lois. Les informations données dans la présente fiche décrivent les exigences de sécurité relatives à notre produit mais ne donnent pas la garantie des propriétés de celui-ci.**

### Texte complet pour phrase H

H224	: Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H225	: Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

---

## Sto-Panneau de socle

produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Service émetteur

Département TIQS  
Sto SE & Co. KGaA Stühlingen  
e.volz@sto.com

Code du produit

PROD0054 PROD2102 PROD3688 PROD1748 PROD3869  
PROD3900 PROD4711 PROD4697

CH / FR

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

---

## Sto-Panneau de socle